



*Albert Grivault*

MEURSAULT - BOURGOGNE

MEURSAULT  
CLOS DU MURGER

**COULEUR** : vin blanc

**CÉPAGE** : Chardonnay

**SURFACE** : 1 ha 65 a 65 ca

**VENDANGE** : manuelle

**ÉLEVAGE** : en fût pour partie neuf selon les millésimes

**ÉTYMOLOGIE** : Le mot murger souligne la présence de tas de pierres retirées de la vigne au fil des siècles par les vignerons. Le mot clos souligne que la vigne est entourée de murs.



**TERROIR ET SITUATION**

En Bourgogne le murger désigne les pierres retirées du sol et déposées en bordure des parcelles là où il y a peu de terre ; la présence de pierres est un bon signe de typicité. La marque Clos du Murger est déposée à L'Institut de la Propriété Intellectuelle. Ce clos totalement entouré de murs de plus de 2 mètres a donné son nom à la place du village qui le jouxte.

**VINIFICATION ET DISTINCTIONS**

Exposé sud-ouest, les 1 ha 65 ares 65 centiares de Meursault ont été plantés en 1971. Ils produisent annuellement 9 300 bouteilles environ (moyenne sur 20 ans). Le choix des fûts de chêne et leur brûlage apporte des nuances aromatiques à ce Meursault de grande classe. Il a obtenu de nombreuses distinctions au Concours général Agricole de Paris, aux Vinalies Internationales et au Concours des Vignerons Indépendants.

DOMAINE ALBERT GRIVAUT - 7 PLACE DU MURGER - 21190 MEURSAULT - 03 80 26 53 24 - [info@albert-grivault.fr](mailto:info@albert-grivault.fr)

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.